

# Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 5 mars 2024

---

**Présents** : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT,  
Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Catherine LADEVIE.

**Excusé** : Élia CALE, pouvoir à Philippe TARTIERE.

**Absent** : Frédéric BOIVIN.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ Début à 20h05

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

## **1. - Approbation du procès-verbal du 6 février 2024.**

– *Approuvé à l'unanimité.*

## **2. - Information sur le conseil communautaire du 22 février 2024.**

Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, Mond'Arverne communauté est organisateur de 5 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) communautaires, ouverts les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires à l'attention des 3-11 ans, sur les sites suivants : Montcervier, Aydat, La Roche-Blanche, Saint-Georges, Saint-Saturnin. Parallèlement, elle confie l'organisation de l'ALSH sur le site d'Orcet à l'association FJEP. L'animation de ces 6 ALSH peut être assurée en direct par Mond'Arverne communauté (Montcervier, La Roche-Blanche, Aydat, Saint-Georges) ou faire l'objet d'un partenariat avec des associations, en l'occurrence avec le FJEP et l'île aux loisirs à Saint-Saturnin. Afin de préciser le volume et la nature de l'activité proposée sur chaque site, les modalités de fonctionnement et la participation financière de Mond'Arverne communauté, il convient de conventionner avec ces 2 associations sur une période de 3 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2026.

## **3. - Subventions aux associations.**

Demandes en cours (un cerfa doit être rempli) :

- Association Foyer rural = 1000,00 € ;
- Conservatoire = 1000,00 € (organisation de la Fête de l'eau à Chabanne) ;
- Don du sang = 200,00 € ;
- Mission locale = 335,58 €
- Restos du Cœur = 38,00 € ;
- L'île aux Loisirs = 150,00 € (organisation d'une journée sur la sécurité en famille).

– *Accepté par 7 voix sur 8 ; une abstention.*

## **4. - Présentation du Compte Financier Unique, CFU 2023.**

Les chiffres sont définitifs, mais la maquette n'est pas terminée. Le vote aura donc lieu au prochain conseil.

## **5. - Biens de la commune.**

Nous avons acquis en fin d'année 2023 la maison Astier .Il est nécessaire dans les prochains mois, de déterminer la politique à mener pour le devenir de ce patrimoine.



## **6. - Randonnée avec France-Rein.**

Créée en 1972, France Rein est une association de patients indépendante et experte. France Rein agit au service des millions de Français concernés

par une maladie rénale chronique et s'engage contre ces maladies partout et à tous les stades.

Cette association organise le samedi 25 mai une randonnée sur notre commune, qui sera ouverte à tous, et gratuite. Deux parcours sont proposés : 1h et 3h. L'association sollicite l'aide de bénévoles pour cette journée. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les élus.

## **7. - Règlement du cimetière.**

Considérant la nécessité de créer un règlement général pour le cimetière de Cournols, et compte tenu des nouvelles dispositions de la législation funéraire, il appartient au Maire de prendre toutes les dispositions applicables aux cimetières. Il sera rédigé un règlement intérieur pour le cimetière de Cournols, et sera applicable au 27 mars 2024.

– *Adoptée à l'unanimité.*

## **8. - Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC).**

La PFAC est perçue auprès de tous les propriétaires soumis à l'obligation de raccordement au réseau public, elle est exigible à la date du raccordement. Mr le Maire propose de revoir le montant de la participation à 1.250 € pour 100 m<sup>2</sup>, et 15 € supplémentaires par m<sup>2</sup> au-dessus de 100 m<sup>2</sup> (surface plancher).

– *Adoptée à l'unanimité.*

## **9. - Divers.**

Achat de pièces mécaniques par la mairie pour la rénovation du puits de Chabanne pour un montant de 744 € TTC à la société Constructions d'Antan à Allouville-Bellefosse. .

– *Adoptée à l'unanimité.*

- La séance est levée à 22h00.
- Prochain Conseil le mardi 26 mars à 20h .